

École de l'Orée-des-Cantons de Waterloo

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de l'Orée-des-Cantons, tenue au 14 rue Lewis, à Waterloo, le **lundi 7 décembre 2015** à 18 h 45.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM****Sont présents :**

Josée Beaudry	parent (déléguée au comité de parents)
Hugo Bourassa	parent
Alexandra Langlois	parent
Stéphanie Roux	parent
Marie-Eve Plouffe	parent
Jean-François Gazaille	parent (substitut au comité de parents)
Marie-Michèle Brisson	responsable du service de garde
Marie-Noëlle Côté	enseignante
Annie Jean	enseignante
Noémie Tétreault	enseignante
Claude Prud'homme	enseignant spécialiste
Caroline Voyer	orthopédagogue

Formant **QUORUM**.

Sont également présentes :

Michel Laberge	directeur
Patrice Beaumont	directeur adjoint
Marie-Danièle Giard	aide à la direction

Absents :

Esther Laframboise	membre de la communauté
Robert Laforest	parent
Louise-Marie Dion	représentante du personnel de soutien

ICE1516/09

2. **NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE**

Laetitia Jalade

3. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

4. **AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

11	Critères d'inscription
18	EHDAA

5. **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

ICE1516/10

Il est proposé par Monsieur Hugo Bourassa et appuyé par Madame Stéphanie Roux que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

6. **PROCÈS VERBAL-ADOPTION DE LA RENCONTRE DU 7 OCTOBRE 2015**

Modifications à apporter : RAS

Proposé par Mme Marie-Ève Plouffe appuyé par Monsieur Jean François Gazaille.

Adopté à l'unanimité

6.1 CAISSE POPULAIRE-STATUT PARTICULIER

Des vérifications ont été faites auprès de Madame Paule Andrée Bouvier, secrétaire générale par intérim et il semblerait que la caisse populaire soit la seule institution bancaire à pouvoir faire une intrusion dans l'école. La question est de savoir si les personnes concernées sont d'accord pour prendre cette charge de travail supplémentaire.

Madame Noémie Tétreault demande s'ils sont obligés de faire la caisse. Elle mentionne qu'elle n'a pas le goût de continuer car il n'y a que quelques élèves qui participent et ne comprend pas pourquoi la caisse est la seule à avoir le droit de venir dans une école (côté commercial). Elle ne souhaite pas continuer ce programme.

Monsieur J-François Gazaille explique les changements qu'il y a eu dans la politique de l'école et est d'accord pour dire que la charge d'apprentissage de l'épargne n'incombe pas aux enseignants.

Mme Stéphanie Roux demande des explications sur la gestion de la caisse dans la semaine.

Madame Josée Beaudry propose qu'au printemps, la dame de la caisse vienne nous expliquer le but et le fonctionnement de la caisse scolaire. Le but serait d'avoir toutes les informations pour pouvoir prendre une décision au CE. Des avis divergent donc cette rencontre avec la dame pourrait éclairer un peu toutes les personnes présentes qui pourront prendre une décision.

Monsieur J-François Gazaille soulève le point que la concurrence devrait alors être considérée.

M.Laberge parle des retours qu'il avait de la caisse à Sainte Cécile. Il voudrait avoir des réponses aussi.

Faire un suivi au printemps 2016.

6.2 BUDGET DU SERVICE DU GARDE (SUIVI)

Les chiffres sont à la CS ils seront présentés en janvier 2016.

7 POSITION – RÉVISIONS DES SECTEURS SCOLAIRES

ICE1516/11

Madame Josée Beaudry parle de la voix du jeune de 6^{ème} qui a ému l'assemblée.

La décision sera rendue demain le mardi 8 décembre 2015.

La résolution est présentée par Madame Alexandra Langlois appuyée par Madame Marie-Ève Plouffe.

8 Règles de régie interne

9 ICE1516/12

Les mêmes que l'an dernier avec les modifications discutées à la 1^{ère} rencontre.

Proposée par M. Hugo Bourassa et appuyée par Mme Marie-Ève Plouffe.

10 Critères de sélection d'une direction d'établissement

ICE1516/13

Mme Josée Beaudry énumère les critères de sélection et M Laberge souhaite apporter une modification au dernier point : Une personne qui a de l'intérêt et à cœur de faire de l'école l'Orée des cantons, une seule et même école ce qui amènera une meilleure gestion financière et administrative. C'est un défi qui doit être relevé dans les prochaines années.

Mme Josée Beaudry insiste sur le fait que le ratio de direction doit rester le même.

Le logo doit être utilisé pour les 2 pavillons.

M Hugo Bourassa propose et Mme Alexandra Langlois appuie.

11 Utilisation des locaux

Il est demandé que M Laberge puisse signer des locations à coût zéro.

12 Acte d'établissement

ICE1516/14

Mme Josée Beaudry fait la lecture de la page 5 sur laquelle il est mentionné que les locaux des 2 pavillons peuvent être utilisés par l'école.

M Laberge parle de l'entente municipalité/CSVDC et souhaiterait rencontrer Monsieur Russel, maire de Waterloo car il souhaite des explications, des précisions. Il souhaiterait s'assurer de l'évolution de l'entente.

Madame Josée Beaudry propose d'accepter l'acte d'établissement sous réserve d'obtenir les réponses à nos questions.

Mme Noémie Tétreault propose et Monsieur Claude Prud'homme appuie.

Monsieur Patrice Beaumont propose que l'école ait une identification claire. La bâtisse n'est pas nommée et il serait bon que cela le soit.

Proposition 8

Mme Marie-Michelle Brisson propose et Madame Alexandra Langlois appuie.

13 Plan triennal

ICE1516/15

Monsieur Michel Laberge explique que ce plan sert à savoir ce à quoi va servir les locaux de l'école.

Madame Marie-Ève Plouffe propose et Madame Caroline Voyer appuie.

14 Détermination des services éducatifs

ICE1516/16

Monsieur Hugo Bourassa propose et Monsieur Claude Prud'homme appuie.

15 Critères d'inscription

ICE1516/17

Proposition 9.1

Madame Josée Beaudry soulève la problématique due à certains critères d'inscription, un élève peut être transféré 2 fois durant toute sa scolarité au primaire. Madame Caroline Voyer demande s'il serait possible de demander à ce que le maximum de transfert pourrait être ramené à 1.

Proposition 6.3 (date plus proche en août pour avoir une réponse, maximum 15 août)

Madame Josée Beaudry soulève également le point que les lois 180 vont être acceptées qu'à la fin août.

Proposition 8.2 clarifier le rôle exact du STIOS et de la direction.

Madame Josée Beaudry souhaiterait avoir des précisions sur la décision d'avoir un certain nombre de classes, le STIOS ou la direction. Elle demande à Monsieur le directeur Michel Laberge qui prend la décision parce que le point n'est pas clair. M Laberge lui répond que c'est le STIOS qui décide. Au secondaire, cela semble différent.

Proposition 9.3

Devancer la date du 20 septembre et informer les parents de leurs droits (lettre à l'école pour pouvoir revenir à l'école en cas de place libre).

Madame Alexandra Langlois propose et Madame Marie-Noëlle Côté appuie.

16 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

ICE1516/18

Il reste 794\$ dans le budget.

Madame Josée Beaudry propose de payer les frais de gardiennage occasionnés par les rencontres, le reste sera divisé et servira à payer les frais de déplacements

Madame Alexandra Langlois propose et Monsieur Hugo Bourassa appuie.

17 Convention de gestion

ICE1516/19

Monsieur Michel Laberge explique que la convention de gestion est sensiblement la même chose que l'an passé.

Il insiste néanmoins sur le 4^{ème} objectif qui vise à faire respecter et rendre visibles les règles de sécurité. Il parle également du document discuté avec Madame Louise-Marie Dion sur la sécurité sur l'heure du dîner.

Madame Caroline Voyer propose et Monsieur Jean-François Gazaille appuie.

17 Correspondance

Madame Josée Beaudry indique qu'elle a reçu une lettre de Monsieur Paul Sarrazin sur l'avenir de l'école publique, elle en fait la lecture aux membres présents.

Madame Marie-Ève Plouffe souligne un manque d'information sur le déroulement des élections scolaires.

18 Mot de la direction

Monsieur Michel Laberge parle encore des règles de sécurité ainsi que sur les mesures d'urgence.

Il demande que le CPE (Comité participatif enseignants) et le CE fassent 2 lettres sur le fait que rien n'indique le nom de l'école. Il souhaiterait que l'école soit identifiée.

Madame Marie-Michelle Brisson soulève aussi le fait que des personnes ne savent pas où est le service de garde.

Cela va être proposé à l'adoption de l'acte d'établissement.

Monsieur Michel Laberge parle du tournoi Peewee (M Bazinet qui propose des billets gratuits de hockey aux élèves de l'école). Monsieur Hugo Bourassa s'exprime sur l'intérêt d'aller supporter une équipe de Waterloo, chose que le tournoi ne peut pas garantir.

M. Laberge souhaiterait connaître l'avis du CE sur le désir de certains professeurs à participer à ces événements.

Madame Marie-Noëlle Côté explique que les professeurs se sentent obligés d'y aller et ne souhaite pas adhérer.

Madame Stéphanie Roux souhaiterait que la porte ne soit pas fermée parce que les classes intéressées devraient pouvoir y aller si elles le souhaitent.

Madame Josée Beaudry propose de prendre un peu de recul cette année et de se repositionner peut être plus tard.

La décision prise est que cette année, on laisse encore la porte ouverte et que chacun pourra y aller s'il le souhaite.

Madame Alexandra Langlois propose et Mme Marie-Michelle Brisson appuie.
M Hugo Bourassa demande le vote, à l'unanimité la proposition est acceptée.

Monsieur Michel demande une résolution pour que l'argent de la campagne de financement déposé sur le FDS soit mis dans le poste budgétaire de la surveillance du midi.

Madame Josée Beaudry explique que le montant de 135 dollars exigés pour la surveillance du midi n'a pas été approuvé par le CE donc les états de compte ne sont pas corrects.

L'accord de transfert du FDS vers la surveillance du midi ne sera accepté par le CE que pour le montant de la facture de HUMEUR. Le montant de cette facture n'étant pas connu actuellement, ce dernier sera communiqué à la prochaine rencontre aux membres du CE.

M Hugo Bourassa propose et M Claude Prud'homme appuie.

19 Coup de cœur du personnel

Madame Noémie Tétreault souligne que M le directeur est très bon dans la gestion de crises. Elle le félicite.

Madame Marie-Noëlle Côté a apprécié les autos.

Et Monsieur Claude Prud'homme insiste sur le fait que la remise de bulletins sans les bulletins n'a pas été si désagréable que cela car les parents étaient obligés d'aller voir les spécialistes pour avoir les notes.

Les membres du CE regrettent de ne pas avoir eu les horaires des spécialistes afin d'aller les rencontrer lors des remises de bulletins.

Monsieur Claude Prud'homme parle du code bleu qui a été une réussite.

Madame Annie Jean fait part de la satisfaction des parents vis-à-vis de Mme Marie-Michelle Brisson. En effet, ils sont très contents de son travail.

Monsieur Claude Prud'homme parle de la chorale (tous les mercredis) qui attire une quarantaine de jeunes.

20 Mot du service de garde

Madame Marie-Michelle Brisson parle du budget et explique que les chiffres sont à la CS et que la direction n'est pas venue prendre une partie de la subvention ce qu'elle pouvait faire.

Elle explique que la fréquentation a augmenté et que les subventions ont diminué d'environ de 100\$ par enfant.

Elle a élaboré un document sur le programme des futures journées pédagogiques qu'elle va mettre en ligne sur le site de l'école mais souhaiterait savoir si un sondage est requis pour la semaine de relâche et les journées de fin d'année en juin.

Selon les dires de Josée, il semblerait que le sondage ne soit pas utile car dans les règles de régie du service de garde, le service doit être fermé pendant la semaine de relâche.

Madame Stéphanie Roux pense qu'un sondage ne peut qu'être bénéfique étant donné les nombreux jours de grèves depuis le début de l'année. La clientèle pourrait être satisfaite d'avoir du service. Le vote des membres du Conseil d'établissement approuve le fait que Madame Marie-Michelle Brisson fasse un sondage.

Madame Marie-Michelle Brisson fera un sondage.

Enfin, elle informe le CE qu'il y a un défilé samedi avec un char allégorique au nom de l'école l'Orée des cantons.

21 EHDA

Madame Josée Beaudry demande s'il est possible de publier sur le site de l'école les dates des rencontres.

22 Mot de la représentante au Comité de Parents

Madame Josée Beaudry parle des règles des appels d'offres pour les photos scolaires et explique que chaque école doit établir les critères de sélection pour que les fournisseurs entrent en concurrence.

23 Parole à la représentante de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent

24 Parole aux membres et Varia

Madame Alexandria Langlois notifie que des parents sont inquiets sur les grèves qui nuisent à l'assimilation des programmes et demandent si quelque chose sera mis en

place pour réduire les dommages de toutes ces journées d'école annulées. Compte tenu de l'heure, il est dit que les membres pourraient en discuter lors d'une autre rencontre mais il va falloir en discuter.

Les camions de livraisons qui stationnent devant l'école à l'heure de sortie des classes ne sont pas acceptables

25 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est à 21h50

1CE1516/22

Adopté à l'unanimité

Président

Secrétaire générale